



## Déclaration de Nairobi sur la Fiscalité et le Développement

- 1) Nous, représentants les individus, organisations et réseaux soussignés, ayant échangé les résultats d'une recherche approfondie sur les problèmes auxquels font face les pays d'Afrique sub-saharienne au cours de la Conférence Pan Africaine sur la Fiscalité et le Développement, tenue à Nairobi du 25 au 26 mars 2010
  - a) *Reconnaissons* l'existence d'une menace commune au progrès politique, au développement économique durable et à l'éradication de la pauvreté qui résulte d'obstacles rédhibitoires nationaux et internationaux à une imposition effective pour le développement.
  - b) *Affirmons* qu'une imposition effective et équitable est cruciale pour l'indépendance des pays africains ; et au renforcement des canaux de représentation politique et de responsabilité gouvernementale.
  - c) *nous engageons* à œuvrer ensemble aux reformes touchant à la fiscalité intérieure, aux revenus de l'extraction des ressources naturelles et à la fiscalité internationale.
  
- 2) **Fiscalité intérieure**
  - a) Eu égard à l'importance de l'observation des règles fiscales et de l'obligation de rendre compte en termes de recettes et de dépenses fiscales, nous :
    - b) *Appelons* les gouvernements africains à s'engager en faveur d'une transparence totale en matière de recettes et de dépenses fiscales.
    - c) *Appelons* les gouvernements africains à supprimer les exonérations fiscales accordées aux compagnies multinationales, aux riches individus et à l'élite.
    - d) *Appelons* les administrations fiscales à simplifier le code fiscal et à réduire la charge fiscale, particulièrement pour les petites entreprises.
    - e) *Appelons* les instituts de recherche sur la fiscalité à enquêter sur la faisabilité d'un impôt sur le patrimoine foncier comme une importante source de revenus pour l'infrastructure publique en Afrique en finançant les infrastructures locales, et à effectuer des analyses sur les bénéfices des Zones Franches Industrielles pour les pays africains.

- f) *Acceptons* de travailler au sein de la société civile pour promouvoir l'éducation des contribuables et leur volonté à payer l'impôt et appelons d'autres organisations de la société civile à faire de même.
- g) *Nous engageons* à poursuivre la recherche et les activités de plaidoyer autour de l'incidence de la politique fiscale sur les hommes, femmes et groupes vulnérables.

### 3) Revenus provenant de l'extraction des ressources naturelles

- a) Eu égard à l'importance d'une gouvernance solide pour s'assurer que les gouvernements africains bénéficient de l'extraction des ressources naturelles, nous :
- b) *Prenons acte* de l'asymétrie entre le pouvoir et l'information dont disposent les gouvernements africains par rapport aux compagnies multinationales dans la négociation de contrats équitables et le manque de capacités pour déterminer des tarifs appropriés.
- c) *Mettons en question* le manque de transparence dans les contrats miniers à travers le continent qui augmente le potentiel pour les pots de vin et la corruption et fragilise la reddition des comptes.
- d) *Appelons* les gouvernements africains à établir un bilan des ressources naturelles avant de signer les contrats miniers.
- e) *Appelons* les gouvernements africains à renforcer les dispositions juridiques liées aux contrats, et si possible inclure des mesures qui suppriment les accords de stabilité qui interdisent aux gouvernements futurs de renégocier les clauses des contrats, et si possible inclure des limites pour la durée des contrats.
- f) *Appelons* les organisations régionales africaines à explorer la possibilité d'une coordination et d'une harmonisation régionales des régimes fiscaux, et de l'échange des informations pour lutter contre les pratiques dommageables de compétition fiscale dans le secteur minier.
- g) *Appelons* les organisations régionales africaines à s'engager dans l'apprentissage Sud-Sud sur les pratiques fiscales fructueuses par rapport au secteur minier.
- h) *Appelons* les gouvernements africains à signer l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), et à ratifier la Convention des Nations-Unies contre la Corruption.
- i) *Appelons* les bailleurs de fonds à renforcer les capacités de la société civile à surveiller les activités des compagnies minières.
- j) *Affirmons* que s'il n'est pas possible d'arriver à un contrat équitable, les ressources devraient être laissées dans le sol pour être exploitées par les générations futures.

### 4) Fiscalité Internationale

- a) Etant donné les déperditions qui réduisent l'assiette fiscale des pays africains, nous :

- b) *Prenons acte* du fait que les pays en développement perdent plus à travers la fraude et l'évasion fiscale internationales qu'ils ne reçoivent en aide étrangère.
- c) *Prenons acte* de la nécessité d'une cohérence accrue des politiques des bailleurs de fonds pour prendre des mesures au niveau national et international pour réduire l'évasion fiscale internationale.
- d) *Affirmons* le besoin d'une coopération fiscale régionale et internationale pour endiguer la dangereuse compétition fiscale et stopper les fuites de recettes fiscales.
- e) *Remettons en cause* l'idée largement répandue selon laquelle de faibles taux fiscaux encouragent la croissance économique et le développement.
- f) *Appelons* les Nations Unies, le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques à inclure la société civile dans les processus internationaux visant à lutter contre les pertes de recettes fiscales.
- g) *Appelons* le G20 à associer les pays africains aux processus internationaux liés à la coopération fiscale.
- h) Eu égard au besoin d'une plus grande transparence entre les compagnies multinationales, *nous appelons* le Conseil des Normes Comptables Internationales (CNCI) à adopter un reporting pays par pays des principales informations financières pour toutes les entreprises cotées en bourse..
- i) Etant donné l'impact néfaste du secret financier entourant les centres financiers offshore, *nous appelons* le G20 et les Nations Unies à avancer vers une convention multilatérale pour l'échange automatique de l'information fiscale entre juridictions, particulièrement les pays en développement.
- j) *Appelons* les organisations régionales africaines et les organisations panafricaines à mettre en place des programmes multilatéraux d'échanges fiscales pour lutter contre la fraude fiscale.
- k) *Appelons* les gouvernements africains à introduire des lois faisant de la fraude fiscale une infraction sous-jacente au titre des dispositions actuelles sur le blanchiment d'argent.
- l) *Appelons* les bailleurs de fonds à investir dans le renforcement des capacités des autorités fiscales et à fournir une expertise technique pour le suivi des gros contribuables, et en particulier les problèmes liés aux prix de transfert.
- m) *Nous engageons* à effectuer des recherches sur l'impact des régimes fiscaux actuels et à militer pour des reformes au niveau international afin de s'assurer que les droits d'imposition des pays africains ne soient pas enfreints par des pratiques fiscales internationales abusives.
- n) *Appelons* les parlementaires africains à jouer un rôle actif dans le renforcement de la transparence des revenus provenant du secteur extractif et à promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles en Afrique.
- o) *Appelons* les Institutions Supérieures de Contrôle en Afrique à jouer un rôle actif dans le renforcement de la transparence des recettes et dépenses fiscales ainsi que dans la surveillance et la pression pour la mise en exécution des recommandations des audits.

Signataires :

Nom	Pays	Institution
Alvin Mosioma	Kenya	Réseau pour la Justice Fiscale- Afrique
Sandra Kidwingira	Kenya	Réseau pour la Justice Fiscale- Afrique
John Christensen	Royaume Uni	Réseau pour la Justice Fiscale /Secrétariat International
Dereje Alemayehu	Kenya	Christian Aid - Afrique de l'Est
Jack Ranguma	Kenya	Réseau pour la Justice Fiscale - Afrique
Attiya Waris	Kenya	University of Nairobi
Wakaguyu Wakiburi	Kenya	Kenya Tax Reference Group
Semkae Kilonzo	Tanzanie	Policy Forum
Jane Nalunga	Ouganda	SEATINI - Ouganda
Alex Cobham	Royaume Uni	Christian Aid
David McNair	Royaume Uni	Christian Aid
Katrin McGauran	Pays-Bas	SOMO
Aldo Caliri	Etats-Unis d'Amérique	Rethinking Bretton Woods Project/Centre of Concern
Soren Ambrose	Kenya	Action Aid
Charles Chivweta	Zambie	Norwegian Church Aid
Samuel Fakile	Nigeria	Covenant University of Ota
Nara Monkam	Afrique du Sud	Africa Tax Institute
Chilufya Chileshe	Zambie	Jesuit Centre for Theological Reflection
Abdoulaye Doudou Sarr	Mauritanie	Publiez Ce Que Vous Payez
Silvana Toska	Etats-Unis d'Amérique	Cornell Univesity
Jean Marie Bolika	RDC	ILDI
Michael Otieno	Kenya	NTA
Jean Mballa Mballa	Cameroun	CRADEC
Steve Manteaw	Ghana	ISODEC
Alradje Dono Dédengarti	Tchad	Université de N'Djamena
Kennedy Masime	Kenya	Centre for Governance and Development
Joanne Carpenter	Royaume Uni	PANOS
Fiona Chipunza	Zimbabwe	AFRODAD
Vitus Azeem	Ghana	Ghana Integrity Initiative
Jean-Luc Muke	RDC	Avocats Verts
Julien Tingain	Cote d'Ivoire	Publiez Ce Que Vous Payez
Manyewu Mutamba	Afrique du Sud	IDASA
Rebecca Tanui	Kenya	BEACON
Vera Mshana	Afrique du Sud	Africa Tax Institute
Kiama Kaara	Kenya	KENDREN
Isaack Otieno	Afrique du Sud	Institute for Security Studies

Marjolein Brouwer	Pays-Bas	Oxfam Novib
Lina Sjaavik	Tanzanie	Norwegian Church Aid
Dennis Eliashifie	Tanzanie	Norwegian Church Aid
Savior Mwambwa	Zambie	Centre for Trade Policy and Development
Mathias Kafunde	Malawi	Center for Social Concern
Peter Kioko	Kenya	Institute of Certified Public Accountants